TRANSMER assurances

Mandataire d'Assureurs Plaisance & Courtier

AVENANT AU CONTRAT
NAVIGATION DE PLAISANCE
TRANSMER GARANCE C / VIVAT REAAL N.V.
08/300721/0617
SARL IMPACT OCEAN
Yacht "FORTISSIMO"
Dossier 9558

De convention expresse entre les Parties et **par dérogation aux Dispositions Particulières et Générales Contractuelles**, il est stipulé au présent contrat :

- de l'extension de la participation du yacht Assuré « FORTISSIMO » à la régate **Dhream Cup en solo.**

Durant cette régate, les franchises sont multipliées par quatre.

Il est perçu par les Assureurs une cotisation additionnelle de :

750 € HT (dont 50 € de coût d'acte) soit 952,00 € TTC

Il n'est pas autrement modifié ou dérogé aux autres Dispositions Contractuelles.

Avenant,

Fait à Nantes, le jeudi 7 juillet 2022

Pour les Assureurs,

Pour l'Assuré,

TRANSMER ASSURANCES
62, Avenue Camus - 44000 NANTES
Tél. 02.85.520.360 – Fax 02.85.520.348
e.mail. transmer@transmer.com
RCS 518 888 441 – ORIAS 10 053 892

62, avenue Camus 44000 NANTES – Tél. 33(0)2 85 520 360 – Fax 33(0)2 85 520 348 – www.transmer.com – transmer@transmer.com – Société à responsabilité limitée au capital de 100 000,00 € – RC NANTES B 518 888 441 – N° TVA intracommunautaire FR 25 518888441 – N° ORIAS 10 053 892 – www.orias.fr en qualité de mandataire d'assureurs plaisance & courtier soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09, n'ayant avec ce site aucune relation de fournisseur. La liste de nos fournisseurs peut être transmise sur simple demande (article L. 520-1 I 2° du Code des assurances). Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L. 519-3 et L. 519-4 du Code des assurances. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant, que vous pouvez exercer auprès de l'Assureur Assurances, par courrier à 62 avenue Camus 44000 NANTES, ou par e-mail à l'adresse transmer@transmer.com ou de votre agence du 02 85 520 360. Vous pouvez aussi vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au Démarchage Téléphonique Bloctel (www.bloctel.gouv.fr). Vous pouvez également vous opposer à la prospection commerciale par voie électronique en vous inscrivant gratuitement sur la liste Pacitel (www.pacitel.fr). Médiateur de l'assurance : cette mission est assurée par le Médiateur de l'Assurance auprès de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) – La Médiation de l'Assurance – TSA 50110 – 75441 Paris Cedex 09 – mediation-assurance.org – Sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier.